

SÉANCE DU 10 DÉCEMBRE 2019

Aujourd'hui, mardi dix décembre deux mille dix-neuf à vingt heures, le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire, à la salle des fêtes de Calviac, commune déléguée de Sousceyrac-en-Quercy, sous la présidence de M. Francis LABORIE, Maire.

Étaient présents : ASFAUX Michel - BENNET Nadine - BOUCHARA Michel - CAPMAU Jean-Claude - CAVALIER Sylvie - CHASTANET Marie-Laure - COUDERC Nicole (**arrivée à 20h37**) - FAGES Pierre - FOUILLAC Michel - GLORIEUX Philippe - LABORIE Francis - LACAM André - LAFAGE Gérard - LANDAS Jean-Yves (**arrivé à 20h50**) - LANDES Daniel - LAPORTE Marie-Thérèse - LAVERGNE Jean-Jacques - LAVERGNE Michel - LEGROS Patrick - LHERM Maurice - LHERM Yves - MONTBERTRAND Michel - PIOTTE Marcel - POUARD Sylvie - RODRIGUES Arlette - ROISIN Patrick - ROUGIÉ Marie-Noëlle - ROUSSILHES André - SALACROUP Suzanne - SOULHOL Christian - THEIL Carole - VISTOUR Didier.

Étaient absents excusés : ARNAL Francis - BOY Claudie.

Étaient absents représentés :

BOY Fernand (représenté par LAPORTE Marie-Thérèse)
COLOMB-DELSUC Jean-Philippe (représenté par VISTOUR Didier)
HENNEBICQ Didier (représenté par LAFAGE Gérard)
LAPORTE Nathalie (représentée par FAGES Pierre)
SALGUES Gérard (représenté par CAVALIER Sylvie)

Étaient absents : ASFAUX Guy - BOISSIÈRE Kévin - CALHIOL Marie-Laurence - DAVAL Laurent - GOUZOU Pascal - ISSERTES Noémie - LARRIBE Christophe - ROUAULT Marie-Rose.

Monsieur le Maire déclare la séance ouverte à 20h10.

Présents : 30	Excusés : 4	Absents : 8	Procurations : 5
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

Secrétaire de séance : RODRIGUES Arlette

ORDRE DU JOUR :

- Désignation du secrétaire de séance ;
- 1 Approbation du procès-verbal de la séance du 12 novembre 2019 ;
- 2 Approbation du RPQS 2018 de l'eau potable du syndicat du Ségala Oriental ;
- 3 Tarifs 2020 de l'eau potable Comiac et Lamativie ;
- 4 Service de l'eau potable Comiac et Lamativie - fixation du coût des différents services à réaliser ;
- 5 Tarif 2020 du camping de Comiac ;
- 6 Convention de gestion et d'exploitation du camping de Sousceyrac ;
- 7 Renouvellement du bail de la gendarmerie de Sousceyrac ;
- 8 RAM de Sousceyrac – mise à disposition d'un local à CAUVALDOR ;
- 9 Demande de modification des statuts du SYMLAT ;
- 10 **Ressources humaines** :
 - 10.1 Renouvellement des contrats d'assurance CNP du personnel pour l'année 2020 ;
 - 10.2 Renouvellement de la mise à disposition d'un agent à l'ASL pour l'ALSH ;
 - 10.3 Modification du temps de travail d'un emploi d'agent périscolaire polyvalent ;

- 11 Développement :
 - 11.1 Rénovation des vestiaires du stade de football de Sousceyrac – demande de financement DETR ;
 - 11.2 Parc public arboré paysager – demande de financement DETR ;
- 12 Finances :
 - 12.1 Indemnité de conseil et de budget du trésorier ;
 - 12.2 Demande de subvention pour l'école de musique et les TAP ;
 - 12.3 Subvention exceptionnelle pour équilibrer le budget du multiple rural de Comiac ;
 - 12.4 Décisions modificatives ;
 - 12.5 Réaménagement d'un emprunt du Crédit Agricole ;
- 13 Compte rendu du travail des commissions ;
- 14 Questions diverses.

Additif :

Admission en non-valeur ;



1° APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 12 NOVEMBRE 2019 :

Approuvé à l'unanimité.

2° APPROBATION DU RPQS 2018 DE L'EAU POTABLE DU SYNDICAT DU SÉGALA ORIENTAL :

Approuvé à l'unanimité.

3° TARIFS 2020 DE L'EAU POTABLE DE COMIAC ET DE LAMATIVIE :

Approuvés à l'unanimité ; reconduction des tarifs 2019 sauf pour les tarifs de consommation, fixés comme suit :

	Comiac	Lamativie
Consommation <200 m3 /an	0,66 €	0,78 €
Consommation >200 m3 /an	0,48 €	0,63 €

4° SERVICE DE L'EAU POTABLE COMIAC ET LAMATIVIE - FIXATION DU COÛT DES DIFFÉRENTS SERVICES A RÉALISER :

Approuvée à l'unanimité ; Reconduction des tarifs 2019.

5° TARIF 2020 DU CAMPING DE COMIAC :

Arrivée de Madame Nicole COUDERC à 20h37.

Présents : 31	Excusés : 3	Absents : 8	Procurations : 5
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

Approuvé à l'unanimité ; Reconduction des tarifs 2019.

6° CONVENTION DE GESTION ET D'EXPLOITATION DU CAMPING DE SOUSCEYRAC :

Approuvée à l'unanimité ; reconduction pour 3 ans avec M. Laurent Forestier. Redevance fixée à 550 €/an.

7° RENOUVELLEMENT DU BAIL DE LA GENDARMERIE DE SOUSCEYRAC :

Approuvé à l'unanimité pour 9 ans.

Arrivée de M. Jean-Yves LANDAS à 20h50.

Présents : 32	Excusés : 2	Absents : 8	Procurations : 5
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

8° RAM DE SOUSCEYRAC – MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A CAUVALDOR :

Approuvée à l'unanimité.

9° DEMANDE DE MODIFICATION DES STATUTS DU SYMLAT :

Approuvée à l'unanimité.

10° RESSOURCES HUMAINES :

10.1- RENOUVELLEMENT DES CONTRATS D'ASSURANCE CNP DU PERSONNEL POUR L'ANNÉE 2020 :

Approuvé à l'unanimité.

10.2-RENOUVELLEMENT DE LA MISE À DISPOSITION D'UN AGENT À L'ASL POUR L'ALSH :

M. Jean-Yves LANDAS ne prend pas part au débat ni au vote.

Approuvé à l'unanimité des membres votants.

10.3-MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL D'UN EMPLOI D'AGENT PÉRISCOLAIRE POLYVALENT :

Approuvée à l'unanimité, pour 34h au lieu de 35h.

11° DÉVELOPPEMENT :

11.1-RÉNOVATION DES VESTIAIRES DU STADE DE FOOTBALL DE SOUSCEYRAC – DEMANDE DE FINANCEMENT DETR :

Approuvée à l'unanimité.

11.2-PARC PUBLIC ARBORÉ PAYSAGER – DEMANDE DE FINANCEMENT DETR :

Aucune délibération prise pour ce sujet.

12° FINANCES :

12.1- INDEMNITÉ DE CONSEIL ET DE BUDGET DU TRÉSORIER :

Approuvée à l'unanimité au taux de 100 %.

12.2- DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ÉCOLE DE MUSIQUE ET LES TAP :

M. Jean-Yves LANDAS ne prend pas part au débat ni au vote.

Approuvée à l'unanimité des membres votants ; 560 € pour l'école de musique et 2 975,76 € pour les TAP (Temps d'Activités Périscolaires).

12.3- SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR ÉQUILIBRER LE BUDGET DU MULTIPLE RURAL DE COMIAC :

Approuvée à l'unanimité pour la somme de 3 000 €.

12.4- DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Approuvées à l'unanimité sur le budget principal et celui du multiple rural de Comiac.

12.5- RÉAMÉNAGEMENT D'UN EMPRUNT DU CRÉDIT AGRICOLE :

Approuvé à l'unanimité.

ADDITIF :

ADMISSION EN NON VALEUR ET CRÉANCES ÉTEINTES :

Approuvées à l'unanimité pour la somme de 1 118 € sur le budget général et 576,15 € sur le budget de l'eau.

Départ de M. Michel BOUCHARA à 22h30.

Présents : 31	Excusés : 2	Absents : 9	Procurations : 5
----------------------	--------------------	--------------------	-------------------------

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h38.

Les délibérations du conseil municipal et les éventuels documents annexés, sont consultables dans leur intégralité au secrétariat de la Mairie.

A Sousceyrac-en-Quercy, le 13 décembre 2019

Le Maire

Francis LABORIE

